



COMMUNIQUÉ N° 6

Plan économique du Québec – Mars 2018

Le gouvernement du Québec soutient l'industrie du taxi

Québec, le 27 mars 2018. – Depuis quelques années, l'industrie du taxi subit de profondes transformations causées par des avancées technologiques et par l'évolution constante de la mobilité durable. Au cœur de cette industrie se trouvent les chauffeurs et les propriétaires, pour qui le taxi représente souvent le premier revenu familial.

Ces récentes évolutions ont un impact sur la valeur des permis, particulièrement dans les grands centres.

Le gouvernement souhaite poursuivre les discussions avec l'industrie du taxi au sein du groupe de travail mis sur pied en décembre dernier. Compte tenu de l'impact que l'incertitude concernant cette transformation a déjà sur les personnes touchées et leur famille, le gouvernement a choisi de ne pas attendre la fin des travaux du groupe de travail pour agir.

Le Plan économique du Québec de mars 2018 prévoit le versement de compensations pour la perte de valeur des permis des chauffeurs de taxi, liée à la transformation de l'industrie. Le gouvernement réaffirme ainsi son soutien à l'industrie du taxi et invite ses représentants à poursuivre les discussions au sein du groupe de travail présentement à l'œuvre afin de trouver des solutions qui permettront de moderniser ce secteur, qui traverse actuellement une période importante de changement.

Pour aider les propriétaires à poursuivre la transition vers la modernisation de l'industrie, le gouvernement prévoit le versement de compensations totalisant 250 millions de dollars aux propriétaires de taxis pour la perte de valeur de leurs permis.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit une bonification temporaire du crédit d'impôt pour les titulaires d'un permis de chauffeur de taxi. Cette aide vient s'ajouter aux 44 millions de dollars sur cinq ans annoncés en décembre dernier pour soutenir la modernisation de cette industrie.

Citation :

« L'industrie du taxi vit de profondes transformations. Cette situation a des répercussions sur les chauffeurs, sur les propriétaires et leurs familles et nous en sommes pleinement conscients. Les analyses doivent se poursuivre. Nous invitons les parties prenantes à continuer les discussions après le dépôt du budget afin d'en arriver à des solutions durables, qui permettront à l'industrie de relever les défis auxquels celle-ci est confrontée. »

Carlos J. Leitão, ministre des Finances

Lien connexe :

Renseignements additionnels :

http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2018-2019/fr/documents/RenseignementsAdd_1819.pdf

– 30 –

Source :

Audrey Cloutier
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 643-5270

